«Henri Tandonnet défend les artisans du bâtiment face à une fiscalité très pénalisante pour leur secteur»

19/09/2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Henri Tandonnet défend les artisans du bâtiment face à une fiscalité très pénalisante pour leur secteur

Henri Tandonnet, Sénateur UDI-UC de Lot-et-Garonne, est intervenu lors de la séance des questions d'actualité au Gouvernement ce jeudi 19 septembre au Sénat afin d'alerter sur l'urgence de la situation très préoccupante des artisans du bâtiment.

Le relèvement de la TVA à 10% prévu pour janvier 2014, la concurrence déloyale des entreprises étrangères, l'inadaptation du statut des auto-entrepreneurs au secteur du bâtiment et mettent les artisans dans une difficulté sans précédent. *« Vendredi dernier, les artisans se sont mobilisés sur tous les territoires pour vous alerter sur leur situation. Ils sont au bord du gouffre ».*

Alors que le Gouvernement dévoile aujourd'hui un plan de relance pour la rénovation énergétique des logements, le sénateur a souligné que « *le bénéfice des subventions proposées sera effacé par cette hausse de la TVA ».*

Henri Tandonnet regrette que le Gouvernement n'entende pas la voix du désespoir de l'artisanat et du bâtiment et demande le rétablissement d'une TVA à 5 %, *« ce qui correspondrait à un signe fort donné à un secteur au bord de l'asphyxie ».*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC